



Héritage succession courrier

Par **jeangaby**, le **28/10/2017** à **15:03**

Bonjour

C'est vrai suite à ma signature du document suivent la maison va être vendu sans demander ci je suis d'accord ou pas on ne m'a même pas posé la question si je veux l'acheter la faite que je fais partie des héritiers, j'ai pas donner mon accord pour vendre la maison de mes parents.en plus dans ce courrier du notaire est écrit "mentionner" (afin de me permettre d'obtenir la délivrance du certificat d'hérédité après le décès de votre maman.est non pour vendre la maison!!!

J'ai juste signé

Une déclaration d'acceptation de succession, est j'ai rempli une fiche de renseignements d'état civil et je les renvoyer au notaire.

Est voilà qu'on me dit que la maison va être vendu !

Je ne comprends plus rien ?

Merci d'une réponse de votre part cdl.

Par **Visiteur**, le **29/10/2017** à **22:09**

Bsr,

C'est effectivement anormal, prenez contact avec le notaire pour vous opposer à cette vente